

Mot du Président

« Dans le monde du potentiel et du virtuel et de la recherche incessante d'un « responsable », la justice, issue du sacré, semble souvent en appeler au « divinatoire » de l'homme de l'art. »

C'est par cette métaphore, écrin ésotérique d'une réalité, que notre regretté Confrère Gérard ROUSSEAU et Me Patrick de FONTBRESSIN décrivent le rôle de l'Expert de Justice.

Mais si la fonction citoyenne de l'expert est connue, sa place dans la société l'est beaucoup moins.

Le statut de l'expert demeure pour beaucoup une incertitude, voire une inquiétude, que le récent Arrêt de la Cour Européenne de Justice du 17 mars 2011 (Affaire PEÑARROJA) n'a pas manqué de raviver.

Le Colloque UCECAAP du 2 décembre 2011, au Palais du Pharo de Marseille, s'est donné pour mission de poser, objectivement et sans passion, les questions existentielles sur lesquelles, Magistrats, Avocats, Politiques et Experts s'interrogent.

Nous comptons sur votre participation pour, ensemble, tenter d'apporter des réponses utiles pour tous et rassurantes pour le technicien.

Hubert ROUX
Président UCECAAP

Exposition

A l'occasion de ce colloque, des experts, ayant par ailleurs une activité artistique, exposeront une partie de leurs oeuvres

Le statut de l'expert «de l'être au devenir»

Programme

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture du Colloque

Sous la présidence de

Mme Catherine HUSSON TROCHAIN

Première Présidente

Cour d'appel d'Aix-en-Provence

M. Roland BLUM

1er adjoint Ville de Marseille,
 Député des Bouches du Rhône

M. Hubert ROUX

Expert, Président de l'UCECAAP

10h00 Le rôle de l'expert de justice dans la société d'aujourd'hui

M. Pierre LE COZ

Philosophe, Vice Président du Comité Consultatif National d'Ethique

10h30 Evolution du statut de l'expert de justice

M. Dominique LENCOU

Expert, Docteur en droit, Président du CNCEJ

11h00 Droits, devoirs et responsabilités de l'expert judiciaire

M. Gaëtan DI MARINO

Professeur agrégé des Facultés de Droit, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

11h30 Statut de l'expert en matière administrative

M. Jacques LEGER

Conseiller d'Etat, Président de la Cour administrative d'appel de Marseille

14h00 Les différents statuts de l'expert de justice au sein de l'Europe.

Etat des lieux et perspectives

M. François PINCHON

Expert agréé par la Cour de cassation, Auteur de "l'expertise judiciaire en Europe"

14h30 Ce que l'expert de justice souhaiterait être

M. Pierre LOEPER

Expert, Président d'honneur du CNCEJ

15h00 Ce que l'administration judiciaire souhaite qu'il soit

Par un représentant de la Chancellerie

15h30 Le rôle de l'expert de justice dans la société de demain

M. Pierre LE COZ

Philosophe

16h00 Synthèse des travaux

M. Le Professeur Gaëtan DI MARINO et M. Dominique LENCOU

Modérateur des débats : **M. Pierre Henri COMBE**, Expert

Colloque "Le Statut de l'Expert"

Vendredi 2 décembre 2011

BULLETIN REPONSE

PLACES LIMITEES – Merci de retourner ce bulletin, accompagné de votre règlement, dans les meilleurs délais à :

PROMO SCIENCES, 7 Impasse Roqueplan, F-13002 Marseille

Tél. : 04-91-91-24-89 - Fax : 04-91-91-76-83

E-mail : info@promosciences.com

ou inscription par internet : <http://www.promosciences.com/ucecaap11>

M. Mme

Nom..... Prénom.....

Rubrique

Cour d'Appel

Société/Organisme

Adresse

Code Postal Ville.....

Téléphone.....

Mobile..... Fax

E-mail

FRAIS D'INSCRIPTION	Montant	Nb de personnes	Total dû
Membre Ucecaap	<input type="checkbox"/> 125 €		€
Non membre Ucecaap	<input type="checkbox"/> 175 €		€
Etudiant en Droit & Capa	<input type="checkbox"/> 50 €		€
Dîner de Gala (2 décembre)	<input type="checkbox"/> 80 €		€
Programme Accompagnants	<input type="checkbox"/> 80 €		€
MONTANT DÛ			€

ACCOMPAGNANT(S) :

Nom Prénom.....

Nom Prénom.....